

**Arbonel Communication**17 allée des Frênes  
77600 CHANTELOUP EN BRIEWeb : [www.arbonelcommunication.fr](http://www.arbonelcommunication.fr)  
Email : [me-arbonel@arbonelcommunication.fr](mailto:me-arbonel@arbonelcommunication.fr)  
Tél : 06 70 19 30 65**FACTURE N° 2025-567**

Date : 10 septembre 2025

JACK N'JILL  
Mme Gillian CAULKIN  
49 avenue Jehan de Brie  
77120 COULOMMIERS

Objet : accompagnement en web marketing MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Désignation	% TVA	PU HT	Qté	Total HT
<b>PACK PRESTATION GLOBALE MENSUEL EN WEBMARKETING</b>  Objectif accroître la notoriété du Centre de Formation JACK N'GILL comprenant 4 réunions de coordinations par mois d'UNE HEURE  Le premier mois, -Mise en place des réseaux sociaux, comptes, bandeau, profil, ... -création du plan de communication web pendant la durée de prestation  Prestation mensuelle Suivi des Réseaux Sociaux FB / Instagram/LinkedIn Optimisation de FB / Instagram/LinkedIn avec création de contenus et de visuels sur-mesure Utilisation de TRELLO pour partage des posts en ligne Création d'un calendrier éditorial 8 posts par mois pour FB / Instagram et 4 posts par mois pour LinkedIn (thématiques liées à votre actualité, événements) Statistiques de fin de mois  Accroître la communauté avec suivi hebdomadaire (Possibilité par la suite de sponsoriser certains posts afin de toucher une cible élargie) Budget à allouer le cas échéant en sus pour le règlement de la campagne  Mise en page d'une NL par mois (1 abonnement mensuel à MAILCHIMP sera à prendre) Edition des statistiques de fin de mois pour les Réseaux et la NL Petit plus : conseils en communication Forfaits mensuels, tarifs dégressifs ci-dessous Coût de la prestation du mois avec un engagement d'un an	20.0 %	350,00 €	1	350,00 €

<b>Total HT</b>	350,00 €
<b>TVA 20.0 %</b>	70,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	420,00 €

Date limite de règlement : 17 septembre 2025 (à réception de la facture)

Taux des pénalités en cas de retard de paiement : taux directeur de refinancement de la BCE, majoré de 10 points

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement : 40,00 €

Escompte en cas de paiement anticipé : aucun

Accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale

Règlement à réception de facture

**Règlements acceptés par chèque ou virement**

Arbonel Communication - EURL au capital de 5000 € - 812 275 295 RCS Meaux - N° TVA : FR45812275295 - APE : 7022Z



**Arbonel Communication**

17 allée des Frênes  
77600 CHANTELOUP EN BRIE

Web : [www.arbonelcommunication.fr](http://www.arbonelcommunication.fr)  
Email : [me-arbonel@arbonelcommunication.fr](mailto:me-arbonel@arbonelcommunication.fr)  
Tél : 06 70 19 30 65

**FACTURE N° 2025-567**

Date : 10 septembre 2025

JACK N'JILL  
Mme Gillian CAULKIN

**RIB ARBONEL COMMUNICATION**

Banque : **10278** - Guichet : **06004** - N°compte : **00020829701** - Clé : **64**  
IBAN : **FR76 1027 8060 0400 0208 2970 164** - BIC : **CMCIFR2A**